



“La voix des PME en Europe”

Communiqué de presse

L'accès des PME aux marchés publics doit être amélioré à tous niveaux

Bruxelles, le 25 octobre 2006. Les PME et les artisans européens ont besoin d'un meilleur accès aux marchés publics, selon l'UEAPME, l'organisation des PME en Europe. Lors d'un débat sur les petites entreprises et les marchés publics pendant la réunion de l'Intergroupe PME au Parlement européen à Strasbourg aujourd'hui (mercredi), le Secrétaire Général de l'UEAPME, **Hans-Werner Müller**, a recommandé l'adoption de mesures visant la simplification de la participation des PME aux marchés publics au niveau national, européen et international (1).

La question d'une meilleure participation des PME aux marchés publics est depuis quelques temps au centre du débat, suite à des discussions au niveau européen sur le thème de l'innovation et au niveau international avec la révision de l'accord sur les marchés publics (AMP) négocié au sein de l'OMC. « Des nouvelles actions pourraient améliorer significativement la contribution des PME à la compétitivité et faire progresser la création d'emplois en Europe », a déclaré M. Müller. « Les marchés publics ont aussi un rôle important dans la promotion de la concurrence loyale et de solutions innovatrices, une situation dont les autorités publiques pourraient tirer profit. »

Le secteur des marchés publics représente 16 % du PIB de l'Union européenne, soit environ 1.500 milliards d'euros. Il existe de grandes différences entre les Etats membres concernant l'accès des PME ; en général, dans les Etats membres à fortes structures régionales, la participation des PME aux marchés publics est plus élevée que dans les Etats centralisés. M. Müller a insisté sur la nécessité d'éviter des mesures discriminatoires pour les PME, comme les groupements centralisés d'achat, l'attribution des contrats à des entreprises générales ou la taille considérable des contrats et les conditions de préfinancement pour les partenariats public-privé (PPP).

Au niveau national, l'UEAPME demande aux Etats membres de diviser les appels d'offres en lots séparés chaque fois que cela est possible. Par exemple, les acheteurs publics doivent être incités à diviser les lots techniques d'un projet et à les attribuer séparément. Ils devraient aussi utiliser des procédures intelligentes permettant d'expérimenter des solutions innovatrices là où des opportunités existent.

Au niveau européen, M. Müller a demandé à la Commission européenne d'élaborer une communication sur l'importance et les possibilités d'une participation des PME aux marchés publics, qui devrait être accompagnée par des recommandations du Conseil. Il a aussi invité la Commission à démarrer un projet visant à analyser la situation actuelle dans les 25 Etats membres afin d'identifier les meilleures pratiques observées et d'en tirer des recommandations.

Au niveau international, l'UEAPME a souligné la nécessité de rétablir la symétrie entre l'Europe et ses principaux partenaires commerciaux, la plupart d'entre eux ayant déjà demandé et obtenu l'exclusion des PME du cadre de l'AMP à l'OMC. **Jean-François Roubaud**, Président de la CGPME, l'organisation française des petites et moyennes entreprises, a soutenu l'UEAPME sur ce point. Il a souligné le besoin de porter l'attention sur les PME innovantes et de créer une situation d'équilibre pour les petites entreprises, soit dans le cadre de la révision de l'AMP soit par des mesures bilatérales ou unilatérales.

« Des règles justes et efficaces sur la participation des PME aux marchés publics devraient devenir une préoccupation majeure pour les Etats membres, pour l'UE et pour l'OMC. Nous espérons que nos commentaires seront utiles dans le débat actuel, et nous attendons des réponses de la part de tous les acteurs impliqués », a conclu M. Müller.

***** FIN *****

(1) Voir la prise de position de l'UEAPME : http://www.ueapme.com/docs/pos_papers/2006/061020_SMEProcurement_FR.pdf

Plus d'informations: Gerhard Huemer, Directeur, Politique Economique et Fiscale, Tel. +32 2 230 7599
Francesco Longu, Attaché de presse
Email: pressoffice@ueapme.com Web: www.ueapme.com/pressroom/